



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 24 septembre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1135 du 30 août 2024 de Madame la Députée Paulette Lenert et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Soumissions de l'État et des communes ».

Madame la Ministre,

En date du 30 août 2024, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au lundi 14 octobre 2024 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des
Travaux publics

(s.) Yuriko Backes